

Principe 3 du Cadre Sports pour la nature

Comprendre et réduire les risques pour la nature dans les chaînes d'approvisionnement

L'approvisionnement est l'un des domaines les plus importants dans lesquels les organisations sportives peuvent faire une réelle différence en matière de durabilité environnementale, indépendamment de leur taille, des infrastructures, des équipements utilisés ou de l'environnement dans lequel elles opèrent. Les biens et services que les organisations sportives achètent, louent ou distribuent sous licence sont si importants que pour beaucoup d'entre elles, ils constituent la source principale de leurs impacts indirects sur la nature. Adhérer au Principe 3 du [Cadre Sports pour la nature](#) offre aux organisations sportives une excellente occasion de susciter des changements positifs.

Importance de réduire les risques dans les chaînes d'approvisionnement

Les défis et risques liés à la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement sont nombreux et profondément interconnectés. Ils vont de questions liées à la gouvernance, telles que la corruption, à des défis liés aux droits du travail et aux droits de l'Homme, en passant par des aspects environnementaux liés à l'extraction et l'utilisation de ressources naturelles, la gestion des déchets, les transports ou la pollution. En ce qui concerne la nature, en particulier, les biens, matériaux ou services connus pour avoir des impacts négatifs proviennent, par exemple, d'opérations forestières non durables (bois, caoutchouc, etc.), d'une production agricole ou halieutique non durable (aliments, boissons et matériaux tels que le coton), ou de la production et utilisation de plastiques¹. Pour réduire ces impacts, il est important de considérer attentivement la chaîne d'approvisionnement dans son ensemble et pas seulement l'utilisation (finale) des produits et services².

¹ Pour plus d'informations, consultez Atténuer les impacts des événements sportifs sur la biodiversité : <https://sportsfornature.org>

² Pour plus d'informations, consultez : <https://www.cisl.cam.ac.uk/education/graduate-study/pgcerts/value-chain-defs>

Pertinence pour les organisations sportives

Un approvisionnement durable offre de nombreuses opportunités pour atteindre une plus grande efficacité et maximiser les résultats positifs. En faisant plus avec moins, comme en se demandant si un achat est vraiment nécessaire et en appliquant la gamme complète des « r » (refuser, réduire, réutiliser, reconditionner, recycler, etc.), ou en travaillant avec des fournisseurs tournés vers l'avenir sur des équipements plus durables, les sports peuvent contribuer à l'amélioration de la nature et, par la même occasion, augmenter leur performance organisationnelle et la valeur de leur image de marque.

Texte intégral du Principe 3

Comprendre et réduire les risques pour la nature dans les chaînes d'approvisionnement

Objectif : Notre organisation réduira les risques pour la nature et favorisera des opportunités de conserver et de restaurer la nature dans ses chaînes d'approvisionnement, en établissant un lien, dans la mesure du possible, avec les objectifs climatiques.

Nous

évaluerons nos chaînes d'approvisionnement afin de comprendre les impacts positifs et négatifs de nos décisions d'approvisionnement sur la nature.

créerons nos chaînes d'approvisionnement afin de comprendre les impacts positifs et négatifs de nos décisions d'approvisionnement sur la nature.

travaillerons avec des fournisseurs sélectionnés pour mettre en œuvre notre approche ou politique convenue.

partagerons les meilleures pratiques et les apprentissages au sein de la communauté sportive.

Comment mettre en pratique le Principe 3

1. Identifier les risques et les opportunités :

- Dressez une liste des biens et services achetés ou acquis (auprès de partenaires ou de sponsors) pour des événements ou les opérations quotidiennes, en commençant par les plus chers, puis utilisez, par exemple, la [liste des questions de durabilité et la matrice des risques du CIO](#) pour identifier les risques potentiels pour la nature liés à ces biens et services. Il devrait alors être facile de voir quels biens et services ont le plus grand impact et d'établir des priorités.

2. Repenser la « base de l'approvisionnement » en se posant les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est réellement requis ou nécessaire ? Les quantités peuvent-elles être réduites ? L'approvisionnement ou l'acquisition pourraient-ils se faire différemment (réparer, partager, louer) ?
- D'où ça vient, comment est-ce livré et qui l'a fabriqué ?
- De quoi est-ce composé ? Quelles ressources naturelles sont utilisées ?
- Dans quoi est-ce emballé ?
- Que se passera-t-il ensuite ?

3. Définir les règles

- Élaborez un règlement général (code d'approvisionnement durable) pour les achats, les licences et les acquisitions, dans lequel les principaux principes et exigences seront définis. Consultez le [Modèle de code d'approvisionnement durable du CIO](#), le [Modèle de code d'approvisionnement durable de la Boîte à outils](#) et autres codes existants pour vous en inspirer (voir Encadré 1).
- Pour les matériaux, produits et services spécifiques, reportez-vous aux différentes Fiches d'information sur l'approvisionnement durable (voir Encadré 2).

4. Établir un processus interne clair

- Utilisez les réponses aux questions de l'étape 2 et la Hiérarchie des achats durables pour mettre en place un « manuel » du processus d'approvisionnement qui servira de base à toutes les décisions en matière d'approvisionnement.

5. Former l'équipe

- Afin de mettre en œuvre avec succès une politique d'approvisionnement durable, tous les membres du personnel concernés (toute personne s'occupant de l'approvisionnement, tels que les gestionnaires de projets et d'événements, les gestionnaires financiers, etc.) devront connaître les règles. Une formation supplémentaire pourrait être nécessaire (organisez des webinaires, des ateliers, des discussions, etc.).

6. Obtenir un soutien des fournisseurs et partenaires

- Publiez (sur votre site web) et partagez les règles avec vos fournisseurs, sponsors et licenciés existants et potentiels, et faites-y référence dans les contrats. Sélectionnez quelques catégories et fournisseurs sur lesquels vous concentrer pour commencer, puis ajoutez-en progressivement d'autres.

7. Échanger et apprendre

- Soyez proactif, partagez les connaissances et les meilleures pratiques avec vos pairs, mais soyez également ouvert à apprendre des autres dans et en dehors du secteur du sport.
- Faites équipe avec d'autres organisations sportives, universités, institutions publiques et autres parties prenantes pour faire face aux principaux risques et opportunités de vos chaînes d'approvisionnement. Une coopération intersectorielle et multi-niveaux et la formation de coalitions peuvent conduire à des innovations et des avancées importantes.

Encadré 1 Exemples de codes d'approvisionnement existants dans le secteur du sport

- [Code des fournisseurs du Comité International Olympique \(CIO\)](#)
- [Code d'approvisionnement durable des Championnats du monde de cyclisme UCI 2023](#)
- [Politique d'approvisionnement durable de la Fédération internationale d'orientation \(FIO\)](#)

Encadré 2 Fiches d'information sur l'approvisionnement durable

- [Cadeaux et articles promotionnels](#)
- [Caoutchouc et produits contenant du caoutchouc](#)
- [Bois et produits à base de bois](#)
- [Matériel de sport](#)
- [Services de traiteur](#)
- [Textiles et produits à base de textiles](#)

Action collective

Tout le monde a la capacité de faire la différence et de contribuer au changement. Pourtant, ce dernier vient rarement sans défis. Établir et mettre en œuvre un processus d'approvisionnement durable remet en question le statu quo et les modes de fonctionnement établis, ce qui n'est pas toujours facile. Par conséquent, plus les organisations sportives se

lançant dans cette aventure seront nombreuses, plus grande sera la coopération entre elles et meilleures seront les chances que les changements nécessaires aboutissent.

Avec son Principe 3, Sports pour la nature s'engage dans ce domaine et fournit un soutien et une plateforme pour une avancée collective.



CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ de Kunming à Montréal

Le principe 3 s'aligne fortement sur les objectifs du [Plan pour la biodiversité](#), un accord mondial historique pour la nature sous l'égide des Nations Unies qui vise à sauvegarder et utiliser durablement la biodiversité avec des objectifs et des cibles mondiaux à atteindre d'ici 2030 et au-delà.

Le principe 3 répond aux objectifs suivants du Plan pour la biodiversité, en particulier :

- Cible 5 : Assurer des prélèvements et un commerce durables, sûrs et légaux des espèces sauvages
- Cible 8 : Minimiser les impacts des changements climatiques sur la biodiversité et renforcer la résilience
- Cible 15 : Les entreprises évaluent, divulguent et réduisent les risques et impacts négatifs liés à la biodiversité
- Cible 16 : Permettre des choix de consommation durables pour réduire le gaspillage et la surconsommation

Rejoignez la communauté de Sports pour la Nature

En s'engageant pour le Cadre des Sports pour la nature, les organisations sportives rejoignent une communauté dédiée à tirer parti du sport pour la protection et la restauration de la nature. Contactez l'équipe Sports pour la nature pour en savoir plus sur le Cadre et discuter de la façon dont vous pouvez vous impliquer.

sportsfornature@iucn.org
www.sportsfornature.org

Danië Steiner/Ulmgangh

Institutional partners



International
Olympic
Committee



Convention on
Biological Diversity

Supported by



DONA BERTARELLI
PHILANTHROPY